



La présente Charte s'applique à toutes les données à caractère personnel des clients et des prospects traitées par la banque ATB, agissant en qualité de responsable de traitement.

La présente charte a pour objet de vous informer de la manière dont la banque recueille et traite vos données personnelles.

Dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en Tunisie, l'ATB s'engage, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des personnes concernées, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

Les engagements, décrits dans la présente Charte, répondent aux valeurs, aux principes d'action et aux principes de comportement individuels décrits dans la Charte de Déontologie de la banque pour la protection des données à caractère personnel et le respect de la vie privée.

Conformément à la loi organique n° 2004-63 du 27 juillet 2004, portant sur la protection des données à caractère personnel, l'ATB s'est soumise aux formalités nécessaires au traitement des données à caractère personnel auprès de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles (INPDP).

En outre, l'ATB a désigné un Délégué de Protection des Données Personnelles (DPO) en charge notamment des droits dont vous disposez conformément à ladite loi.

1 Collecte des données

- L'ATB collecte de manière loyale et transparente les données personnelles de ses clients et de ses prospects.
- L'ATB s'interdit de collecter des données personnelles sans en avoir informé les personnes concernées.
- L'ATB recueille et utilise uniquement les données personnelles qui sont nécessaires dans le cadre de ses activités et qui nous permettent de vous proposer des produits et services personnalisés de qualité.
- L'ATB informe ses clients des données de navigation internet sur les sites qu'elle édite, y compris des données publicitaires.





2 Fondement et finalités des traitements

L'ATB utilise vos données personnelles pour :

- Acquitter de différentes obligations légales et réglementaires.
- Exécuter un contrat conclu avec vous ou pour exécuter des mesures précontractuelles à votre demande.
- Servir nos intérêts légitimes.



3 Partage des données

Pour réaliser les finalités ci-dessus, nous pouvons partager vos données avec des tiers, ce partage de données étant encadré par des conventions spécifiques entre nous et ces tiers. En particulier :

- L'ATB ne communique les données personnelles qu'à ses prestataires habilités et s'assure qu'ils respectent des conditions strictes de confidentialité, d'usage et de protection de ces données.
- L'ATB informe ses clients des données de navigation internet sur les sites qu'elle édite, y compris des données publicitaires.





Sécurité des données

Afin de protéger les données à caractère personnel de ses clients et de ses prospects, l'ATB applique les processus, les contrôles et les mesures nécessaires pour protéger et sécuriser vos données.



- L'ATB garantit la sécurité des informations échangées lors de transactions
- L'ATB délivre des autorisations d'accès à son système d'information aux seules personnes qui en ont besoin pour exercer leur fonction.
- L'ATB sensibilise ses collaborateurs à la protection des données à caractère personnel mises à leur disposition dans le cadre de leurs fonctions et s'assure qu'ils respectent les règles en vigueur.
- L'ATB effectue des audits de façon régulière pour vérifier la bonne application opérationnelle de ces règles.
- L'ATB impose à ses prestataires de se conformer à ses principes de sécurité et de signer un engagement de confidentialité.

5 Conservation des données

- L'ATB conserve les données à caractère personnel pour des durées nécessaires au respect des dispositions légales et réglementaires applicables.
- L'ATB s'engage à effacer les données de ses bases à l'issue de cette durée.



6 Protection de la vie privée

- L'ATB sensibilise ses clients, sur les risques possibles concernant des informations qu'ils rendraient publiques et qui, utilisées à mauvais escient, pourraient nuire au respect de leur vie privée et à leur image (blogs, forums, réseaux sociaux, etc).
- L'ATB prend des mesures pour limiter les actions intrusives des tiers et informe sur les attaques électroniques (phishing, virus, ransomware, etc).

7 Droits des clients et informations

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez de différents droits, à savoir :

Droit d'accès :

vous pouvez obtenir des informations concernant le traitement de vos données personnelles ainsi qu'une copie de ces données personnelles.

Droit de rectification :

si vous estimez que vos données personnelles sont erronées ou obsolètes vous pouvez exiger la mise à jour de vos données.

Droit à l'effacement :

vous pouvez exiger l'effacement de vos données personnelles.

Néanmoins, nous ne pourrons pas effacer les données soumises à une contrainte réglementaire nous imposant leur conservation sur une période donnée.







Droit à la limitation du traitement :

vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données personnelles.

Droit d'opposition :

vous pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles pour des liés à votre situation particulière dans le cadre de la relation contractuelle et conventionnelle

Nous mettons à votre disposition plusieurs canaux sécurisés vous permettant d'exercer les droits listés ci-dessus :



Par email DL_DPO@atb.com.tn



Centre de Relation Clientèle (CRC) de la banque ATB CRC.ATB@atb.com.tn



Courrier sécurisé au niveau ATBNET



Dans l'une des agences de la banque ATB

Conformément à la réglementation applicable, vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles.

Modifications apportées à la présente charte de protection des données

La présente Charte de protection des données sera mise à jour pour tenir compte des évolutions légales, réglementaires et opérationnelles. Nous vous invitons à la consulter régulièrement.